



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Investissement en faveur de la recherche sur la maladie de Lyme

Question écrite n° 31981

Texte de la question

M. Philippe Folliot interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'investissement en faveur de la recherche sur la maladie de Lyme. À ce jour, il n'existe pas au sein de la communauté scientifique d'accord sur le mode de contamination, la sémiologie et les protocoles thérapeutiques relatifs à la maladie de Lyme. Il en résulte qu'au-delà de l'érythème migrant, les autres signes cliniques d'infection demeurent méconnus et font l'objet de traitements différents. Il n'existe pas plus de politique efficace de dépistage, les tests ne pouvant être fiables eu égard à ces inconnues. Alors que le territoire national est inégalement concerné par le phénomène, il apparaît que la haute vallée du Gijou, dans le Tarn, observe une présence endémique des borrélioses dont la morsure est à l'origine de la maladie de Lyme. C'est pourquoi il souhaiterait proposer au Gouvernement de favoriser l'investissement en moyens humains et financiers pour la recherche sur une maladie encore trop incomprise.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31981

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er septembre 2020](#), page 5716

Question retirée le : 8 septembre 2020 (Retrait à l'initiative de l'auteur)